

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1999)

Heft: 33: Les 20 ans du Bureau de la condition féminine

Artikel: La république et canton du Jura : pionnière en matière d'égalité!

Autor: Marti, Karine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-351692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA : PIONNIÈRE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ !



KARINE MARTI
*Cheffe du Bureau
de la condition féminine*

1979–1999, vingt ans déjà ! Le Jura se dotait du premier bureau d'égalité des droits entre femmes et hommes de Suisse. Avec l'entrée en souveraineté de notre Canton, le Bureau jurassien de la condition féminine naissait !

Dès lors, nous avons fait des émules. En effet, ce ne sont pas moins de vingt-quatre autres bureaux qui se sont ouverts dans les cantons et dans les grandes communes suisses. Au plan national, dix ans après le Jura, on voyait aussi la création d'un bureau fédéral de l'égalité. Aujourd'hui, les universités, les grandes entreprises et les régies fédérales ont presque toutes une déléguée à l'équité, une responsable de l'égalité ou une chargée des questions féminines.

En reprenant le bureau jurassien en janvier 1996, j'ai pu constater avec admiration l'énorme travail que les premières femmes qui se sont occupées d'égalité dans notre région avaient effectué. Parties de rien en 1979, nous nous retrouvons aujourd'hui avec un véritable service à la population :

Nous offrons une permanence gratuite pour toutes les personnes ayant une question ou un problème à résoudre en matière d'égalité ou de condition féminine. Nous mettons à disposition du public une bibliothèque spécialisée. Notre centre de documentation renferme des dossiers très complets relatifs aux grands thèmes sur lesquels nous travaillons. De nombreuses et nombreux étudiant-e-s y font appel

pour étayer leurs travaux scolaires. Nous avons développé une collaboration intercantonale fructueuse : les responsables des bureaux de l'égalité se rencontrent régulièrement au plan national et plus encore au plan romand. Plusieurs actions d'information et de sensibilisation ont ainsi pu être mises sur pied à une large échelle. Au sein de l'administration, notre rôle de « service expert » en matière d'égalité est reconnu et apprécié. Un travail permanent d'échange et de collaboration transversale est ainsi réalisé.

S'il est vrai que les résultats sont difficilement mesurables ou quantifiables, nous pouvons toutefois nous réjouir de voir les choses évoluer :

Entrée des femmes dans des postes à responsabilité, révision de plusieurs législations cantonales et suppression des discriminations, avancées importantes dans le domaine de la formation scolaire et professionnelle, mise en place de partenariat et de projets pour les domaines de l'apprentissage, du choix professionnel, etc.

L'égalité des droits entre femmes et hommes est aujourd'hui devenue une action transversale, une prise en compte systématique de la notion d'égalité des chances – une politique dite de « mainstreaming » – qui doit être appliquée par tous et partout. Notre mission change, se modifie, s'adapte à l'évolution et aux changements de notre société.

Que cet anniversaire rappelle le travail effectué et soit un remerciement à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au développement de l'égalité des chances dans le Jura ; qu'il soit également un encouragement pour l'avenir afin que notre action progresse encore et toujours !